



## Association Algérienne d'Hydrogéologie



### Formulaire d'Adhésion

Nom :

Prénom:

Date et lieu de naissance :

Spécialité :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Fonction :

**Pièces à fournir :** Les pièces suivantes sont obligatoires. Elles doivent être scannées et envoyées par mail au secrétaire général de l'AAH à l'adresse : [tdrias@gmail.com](mailto:tdrias@gmail.com) - Une attestation certifiant l'adhésion sera transmise après réception du dossier et vérification du paiement de la cotisation auprès de la banque. Les originaux seront déposés au siège de l'AAH lors du retrait de la carte d'adhésion.

- Copie de la pièce d'identité
- Attestation de Fonction (ou pièce justifiant l'activité)
- Certificat de scolarité pour l'année 2018/2019 pour les étudiants et doctorants non salariés.
- 01 photo d'identité
- Le reçu de versement de la cotisation 2019 au compte CPA : 00400360 4100012616/52

PS. Les membres fondateurs n'enverront que le reçu de versement des frais de cotisation.

Frais de la Cotisation annuelle :

- Etudiants /doctorants non salariés : 1500 DA
- Salariés : 3000 DA
- BET: 10 000 DA
- Agences, entreprises : 20 000 DA

**Avantages :**

- Réduction des frais de participation aux congrès, conférences et workshops de l'AAH
- Accès au Bulletin de l'AAH
- D'autres avantages seront annoncés au fur et à mesure de la mise en place des organes de l'AAH (publicité pour les partenaires socio-économiques, parrainage des conférences et séminaires, affiliation à l'AIH .....

Soyez nombreux à adhérer à l'AAH.

Batna, le 31/01/2019  
Le président de l'AAH  
Pr MENANI Mohamed Redha